VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Mardi 5 février 2019

SUD OUEST

Charente Libre

L'infographie

Près d'un tiers des Français ont déjà relayé une fausse information

Avez-vous déjà relayé une fausse information* ?

* en vous rendant compte par la suite qu'elle était fausse

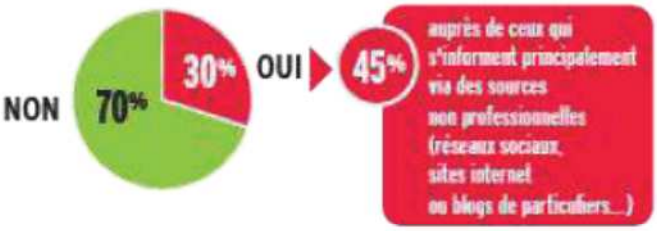

La principale source d'information des Français

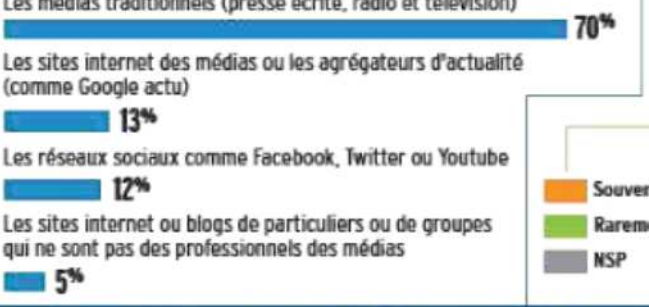

Acteurs véhiculant des fausses informations

Selon vous qui véhiculent souvent ou rarement des fausses informations ?

Enquête Odoxa-Dentsu Consulting pour France Info et Le Figaro réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par internet les 30 et 31 janvier 2019. Echantillon de 1.005 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. INFOGRAPHIE CL

■ Depuis vendredi, le prix de centaines de produits de grande marque a augmenté ■ Un pari du ministre pour défendre l'agriculture ■ La hausse est légère ■ Les grandes surfaces tentent de l'amortir.

La hausse des prix à l'épreuve

Chocolat, huile, etc., ces produits à trop faible marge pour les magasins sont ciblés par la hausse des prix. Photo archives Quentin Petit

Lénaëlle SIMON
l.simon@charentelibre.fr

Sur son ticket de caisse, Patrice Cheminade, croisé samedi à la sortie de Carrefour à Soyaux, n'a pas noté de changement. Il a pourtant acheté des produits de marque. Ces produits d'appel sont ciblés depuis vendredi par une hausse des tarifs afin qu'ils soient vendus au moins 10 % de plus que leur prix d'achat. Une mesure destinée à soutenir l'agriculture.

Quelle conséquence à la caisse pour les Charentais? *CL* a retenu onze produits figurant sur la liste que se sont procurée nos confrères du *Parisien* auprès d'un distributeur resté anonyme. Et a comparé les prix avant et après dans trois grandes surfaces de l'agglo d'Angoulême (1). Comptez quelques centimes de plus pour des produits laitiers, gâteaux ou céréales, dizaines de centimes pour du lait pour bébés mais presque 2 euros parfois pour le Ricard.

En Charente, comme partout, les grandes surfaces sont obligées d'appliquer la loi – des contrôles ont déjà débuté –, mais mettent tout en œuvre pour limiter les effets sur le portefeuille des clients. D'abord les cartes de fidélité. *«On a renforcé la fidélisation sur les produits bio et pour bébés. C'est un moyen de compensation pour le client»*, assure Stéphane Leroy, directeur d'Auchan La Couronne.

Depuis vendredi, Carrefour crédite sur la carte fidélité une remise allant jusqu'à 1,5 euro sur 200 produits de grande marque concernés par la hausse.

D'autres prix en baisse

À la fidélisation, Leclerc ajoute la pédagogie. *«Quand la loi nous oblige à augmenter les prix, le ticket Leclerc est là pour défendre votre pouvoir d'achat»*, indique un écriteau disposé près des produits renchéris. 10 % sont crédités sur la carte, soit parfois trois fois plus que la hausse du prix. *«Il y a des produits sur lesquels on faisait 0 % de marge, d'autres 20 %. On aura désormais davantage de produits autour de 10»*, avance de son côté Daniel Travini, patron de l'Intermarché de Cognac. Les prix qui vont s'infléchir massivement sont ceux des marques de distributeurs (MDD). *«Sur notre marque de vin Expert-club, 40 % des références ont déjà vu leurs tarifs réduits»*, illustre celui qui est aussi chef de la filière vins pour Intermarché. Et sceptique sur cette mesure. *«J'essaie de comprendre comment en augmentant le Coca on va réussir à mieux rémunérer le producteur local de lait. On traite avec des négociants. Notre lait, on l'achète à Lactalis, pas aux éleveurs.»*

Scepticisme général

«Si demain ces intermédiaires décident de ne pas acheter plus cher aux éleveurs, ça ne changera rien», abonde Fabrice Schumacher, propriétaire du Leclerc de Cognac. Il craint que les produits de marque soient boudés, une fois que l'écart de prix avec les produits distributeurs se sera creusé. Pour Jean-Luc Prévost, propriétaire de l'Intermarché Saint-Roch à Angoulême, *«le consommateur ne voit qu'une chose, qu'il n'a pas assez de pouvoir d'achat et qu'on est encore en train de lui en retirer»*. Il salue la volonté de valoriser le revenu des producteurs mais pas la méthode. *«S'il y avait une loi à pondre, ce n'était pas celle-là. Il fallait dire "lorsque vous négocierez avec les céréaliers, il ne faudra pas descendre sous tel prix".»* La plupart de ses références sont négociées par des centrales d'achat mais il traite aussi avec un grossiste charentais, Fornel, pour certains fruits et légumes. Une négociation *«en fonction du prix qu'il peut me faire et du prix auquel je peux vendre car je dois garder un certain niveau d'accessibilité»*.

Les marges supplémentaires que cette loi est censée lui dégager lui permettront-elles d'acheter des produits plus coûteux? *«On n'aura pas de marge supplémentaire car on vendra moins de grandes marques.»* À Auchan La Couronne, qui achète des produits «en direct» comme le melon charentais, *«on n'a pas attendu cette loi pour sécuriser le revenu des petits producteurs»*, souligne Stéphane Leroy.

(1) Nous n'avons pu joindre les directeurs de Leclerc Angoulême et Carrefour Soyaux.

Une hausse limitée... pour l'instant

	LECLERC Angoulême		AUCHAN La Couronne		CARREFOUR Soyaux	
	JEUDI	VENDREDI	JEUDI	SAMEDI	JEUDI	SAMEDI
Camembert 20% Président 250g	1,50€	1,44€	1,35€	1,48€	1,40€	1,40€
ISIO 4 huile Lesieur 1 litre	2,94€	2,98€	2,89€	2,99€	2,91€	2,91€
Pains au lait Pasquier x 20	2,55€	2,55€	2,28€	2,28€	2,31€	2,31€
Crunch Nestlé lait riz 2 x 100g	1,65€	1,65€	1,64€	1,64€	1,56€	1,65€
Prince chocolat Lu 300g lot de 2	2,36€	2,39€	2,21€	2,21€	2,26€	2,34€
Blédichef filet colin/riz 230g	1,43€	1,46€	1,44€	1,44€	1,47€	1,47€
Danette chocolat 125g x 4	0,99€	1,25€	1,22€	1,22€	1,14€	1,14€
Caprice des Dieux 300g	3,06€	3,11€	3,15€	3,05€	2,95€	2,95€
San Pellegrino 1 litre	0,56€	0,58€	0,56€	0,56€	0,56€	0,56€
Dosettes café doux Senséo 277g	4,35€	4,38€	4,52€	4,52€	4,69€	4,69€
Beurre doux Président 250g	1,97€	2,00€	1,97€	1,97€	1,97€	1,97€
TOTAL AVANT	23,36€		23,23€		23,22€	
TOTAL APRÈS	23,79€		23,36€		23,39€	

Méthodologie : prix des produits avant et après l'entrée en vigueur de la hausse du 1er février

INFOGRAPHIE CL

Le chiffre

34 % C'est le taux maximum de promos que peuvent désormais faire les grandes enseignes. Fini donc les «un produit acheté, un offert».

Pourquoi cette hausse ?

C'est la conséquence de la loi Alimentation qui entérine le relèvement à 10 % du seuil de revente à perte. Un produit acheté 100 € par un distributeur doit être revendu au moins 110 € afin de cesser les ventes à perte. L'État espère que la distribution pourra ainsi mieux rémunérer les producteurs des filières agricoles et aquacoles, régulièrement rémunérés sous leur prix de revient. Le ministre de l'Agriculture a demandé aux grandes surfaces de *«mieux répartir leurs marges»*.

En Charente

Les producteurs préfèrent croire aux circuits courts

À la ferme du Paupiquet à Ansac-sur-Vienne, Christophe Hervy voit cette loi d'un bon œil. Le producteur, qui fabrique une flopée de produits laitiers, a choisi les enseignes de grande distribution (Charente, Haute-Vienne, Vienne) comme système de commercialisation. *«On leur demande de ne pas vendre trop cher, mais ils sont libres de faire comme ils veulent. Ils font entre 10 et 30 % de marge sur nos produits»*, soit beaucoup plus que sur les produits d'appel soumis à la hausse des prix, souvent vendus à perte tant la guerre commerciale fait rage. *«S'ils margent davantage sur ces produits d'appel, on peut espérer qu'ils margeront un peu moins sur les nôtres.»* Et donc qu'ils baisseront les prix des produits d'Ansac, ainsi accessibles à un plus grand nombre de clients.

«Danone et les autres voient leurs tarifs augmenter. Si cela permet de réduire l'écart de prix avec nous et de mieux rémunérer le producteur, alors c'est bien.» Les crèmes dessert de la ferme du Paupiquet coûtent un peu plus d'un euro de plus que les Danette chocolat renchéries. Mais entre Christophe Hervy et les grandes surfaces, il n'y a pas d'intermédiaires. La négociation est transparente et honnête, ce qui le conforte dans la pertinence des circuits courts. *«On vend nos produits au même prix à tous et on inclut toujours 10 % de transport. En octobre dernier, on a annoncé aux distributeurs qu'on augmentait nos tarifs de 2 %, ils ont tous accepté.»* Parce qu'ils savent leur intérêt à diversifier leur offre. La semaine dernière, le producteur a conclu avec l'Intermarché de Baignes. *«C'est marrant, ce sont eux qui nous ont contactés. Ils avaient de la demande de la part des clients et avaient entendu parler du sérieux de notre marque par d'autres directeurs d'Intermarché charentais.»*

Christian Laloi, lui, fulmine. *«Cette loi, c'est de l'enfumage, la plus-value ne reviendra pas aux producteurs*, assène l'éleveur bovin de Massignac, élu à la chambre d'agriculture. *Les intermédiaires ne vont pas davantage rétribuer les éleveurs. D'ailleurs, les éleveurs laitiers viennent d'apprendre que la tonne de lait leur sera achetée moins chère que l'an passé et ça, c'est déjà acté. Les états généraux de l'alimentation avaient débuté avec une idée géniale: partir du producteur et de la marge dont il a besoin pour se rémunérer correctement pour fixer le prix final. On a fait tout l'inverse.»*

Christophe Hervy est plutôt favorable. Photo CL

Comme Christophe Hervy, il estime *«que la solution à court terme réside dans le développement des circuits courts»*, comme Cinquième quartier, association qui fédère les éleveurs de limousine livrant Coop Atlantique. *«Ces enseignes nous rétribuent au juste prix et dans une transparence totale.»*

Santé: six territoires s'engagent en Charente

Six collectivités ont signé hier un contrat local de santé. Objectif: mettre en place des actions visant à favoriser la prévention et l'accès aux soins.

Pour Michel Laforcade (à droite), directeur de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, l'objectif est que tous les territoires s'engagent d'ici 2022.

Photo Quentin Petit

Soyaux, Angoulême, Cognac, le pays du Ruffécois, le pays Sud-Charente et la communauté de communes de Charente limousine. Six territoires charentais ont signé hier un contrat local de santé (CLS), un partenariat avec notamment l'Agence régionale de santé (ARS), la Préfecture, le Département ou encore la Caisse primaire d'assurance-maladie.

Objectif: mettre en place des actions pour favoriser l'accès aux soins et la prévention, *«ce parent pauvre de notre système de santé»*, selon les mots d'Isabelle Lagrange, élue à Angoulême en charge de la santé. Ce «contrat», qui concernait déjà cinq des six collectivités, permet de cibler sur chacun des territoires des priorités en matière de santé sur lesquelles agir. Mobilité, nutrition, santé environnementale ou mentale, dépendance... et surtout désertification médicale, problématique transversale en Charente et abordée par chacun des élus signataires, citadins ou ruraux.

Soyaux la pionnière

En Charente, Soyaux est la pionnière des signataires d'un CLS, dans lequel elle s'est engagée dès 2012. La petite dernière est la Charente limousine qui a contractualisé hier pour la première fois. *«Aujourd'hui, 50 % de la population charentaise est concernée par ce contrat,* souligne Michel Laforcade, directeur de l'ARS Nouvelle-Aquitaine. *Notre objectif est d'arriver à 100 % en 2022.»*

Le CLS engage les partenaires pour cinq ans. Parmi les réalisations mises sur pied dans le cadre des précédents CLS dans le département: le centre médical de la Grande-Garenne à Angoulême, le calendrier Santé Bien-être à Soyaux, sept maisons de santé pluridisciplinaires dans le Ruffécois (dont cinq déjà sur pied).

Le chiffre

23 C'est le nombre de maisons de santé pluridisciplinaires développées en Charente. Le département est celui de Nouvelle-Aquitaine qui en compte le plus. Pour comparaison, on trouve 17 de ces maisons en Dordogne et 15 dans les Deux-Sèvres.

Social

Grève: les points de rassemblement

La CGT appelle à la grève ce mardi, au niveau national comme en Charente, *«tous les salariés et agents de la fonction publique»*. Parmi leurs revendications, des points portant surtout sur le pouvoir d'achat et les salaires, ainsi que sur la fiscalité. Quatre rassemblements sont prévus dans le département:

■ **À Champniers (pour Angoulême)**, à 11 heures, au rond-point du Burger King, zone des Montagnes, où des gilets jaunes ont prévu de se joindre au cortège.
■ **À Cognac**, à 10 heures, au marché du Champ-de-Foire, puis à 12 heures au rond-point de Merpins et enfin à 17 heures au rond-point du centre hospitalier.
■ **À La Rochefoucauld**, à 14 heures, place de l'Hôpital.
■ **À Ruffec**, à 10 heures, place du Champ-de-Foire.

D'autres rassemblements sont prévus devant certaines entreprises du département, comme dans la zone industrielle de Nersac, à 12 heures, devant Arts Energy (ex-Saft).

■ **Les enseignants se joignent également au mouvement.**
SUD-Éducation Charente, Solidaires 16, la CGT 16 et CGT Éduc'action 16 appellent à la manifestation, dès 8h45, devant l'inspection académique, au Champ-de-Mars à Angoulême.
Ils protesteront, notamment, contre la carte scolaire qui devrait être dévoilée ce jour à l'issue du comité qui se tient ce matin dans les locaux de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale.

Encombrants gens du voyage à la zone Euratlantic

Des caravanes stationnent régulièrement dans la zone économique de Fléac et Saint-Yrieix. Les entreprises s'agacent. GrandAngoulême se dit impuissant.

Julie KOCH
j.koch@charentelibre.fr

Une douzaine de caravanes sont actuellement garées au bord de la route, au milieu de la zone. Photo J. K.

C'est presque devenu une habitude de voir des caravanes stationnées au milieu de la zone économique Euratlantic, située à cheval entre Saint-Yrieix et Fléac. Elles sont une douzaine à y avoir élu domicile depuis la mi-novembre.

Du linge sèche, accroché entre deux arbres, au bord de la route. De la fumée s'échappe des caravanes. Leurs habitants se sont branchés sur les bouches incendies et les lampadaires pour avoir eau et électricité. *«On est là parce qu'on n'a pas le choix. Je sais que je suis garée trop proche de la route»*, tranche Evelyne Tourte, occupée à nettoyer le trottoir. *«Les aires d'accueil sont trop chères et très mal entretenues. Il faudrait créer des forfaits à la semaine»* (voir encadré). Installé à quelques mètres, Tony Iurrtia confirme. *«On n'est pas là pour s'éterniser ou pour embêter les entreprises. En février, on sera parti»*, promet-il.

Certaines entreprises s'agacent pourtant d'une situation qui piétine. Dominique Fillaudeau, directeur de Geodis, trouve leur installation «extrêmement dangereuse. *Ils sont à deux mètres d'une route passante, les enfants jouent à côté. Un jour, il y aura un accident dramatique»*, craint le chef d'entreprise.

D'autant qu'une aire d'accueil existe à quelques centaines de mètres de là. Xavier Rousseau, directeur de Cartex, n'a pas de reproche particulier à leur faire. *«Ils nous laissent travailler, il n'y a pas d'animosité. Quand ils ont besoin de palettes, ils viennent nous demander»*.

Le discours est plus courroucé du côté de Jacques Authier, patron de MCCC et membre de l'association des industriels de la zone. *«Si vous ou moi, on décide de faire du camping là, on se fait déloger par la gendarmerie dans la minute. Il y a des passe-droits, ce n'est pas normal»*. Il regrette surtout que cela entache l'image de la zone. *«J'ai déjà un client qui a fait demi-tour. On essaie de faire venir de nouvelles entreprises, mais les caravanes, ce n'est pas très valorisant»*.

«On n'a pas le pouvoir de les déloger»

Un problème dont GrandAngoulême, en charge de la gestion de la zone, est bien conscient. *«On n'a pas le pouvoir de les déloger. Ça relève de la préfecture, qui ne veut pas bouger tant que Cognac n'a pas créé son aire de grand passage»*, résume Anne-Laure Willaumez, élue en charge de l'accueil des gens du voyage et présidente du SMAGVC (1).

GrandAngoulême a débuté le chantier de la sienne à Roullet-Saint-Estèphe (lire aussi encadré), mais GrandCognac traîne toujours. *«Tant que tout le territoire ne sera pas dans les clous, la préfecture ne fera rien et les gens du voyage le savent»*, regrette l'élue, qui craint que cela ne dure encore plusieurs années. *«Ça me choque qu'il y ait une telle impunité. Si je me gare sur un emplacement non autorisé, on m'enlève ma voiture»*, s'agace l'élue.

L'Agglo a fait faire un constat par un huissier, puis lancé une procédure au tribunal administratif, qui a rendu un avis d'expulsion en fin d'année dernière. *«Quelques jours après, ils étaient de retour. On a dépensé 4 000 € pour rien. Je préfère mettre cet argent dans la création de terrains familiaux»*. L'élue insiste pour ne pas stigmatiser tous les voyageurs: *«Les occupations illicites sont marginales sur le territoire»*.

L'Agglo envisage de mutualiser les polices municipales pour que les agents puissent verbaliser ensemble les caravanes. La création d'une redevance pour occupation illicite du domaine public est aussi dans les tuyaux. *«Ils s'installent à Euratlantic parce que c'est gratuit, il faut qu'on remédie à ça»*, martèle Anne-Laure Willaumez bien décidée à ne pas rester les bras croisés.

(1) Syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage en Charente

L'aire de grand passage en chantier

La création de l'aire de grand passage de Roullet-Saint-Estèphe a pris du retard *«à cause de la pluie»*, révèle Patrick Advenier, directeur des services techniques à GrandAngoulême. Elle s'étend sur quatre hectares et pourra accueillir 200 caravanes. Elle devrait être opérationnelle en mai.

Six aires d'accueil, totalisant 122 emplacements de caravanes, existent déjà à Gond-Pontouvre, l'Isle d'Espagnac, Soyaux, Ruelle-sur-Touvre, Angoulême et Saint-Yrieix. Elles sont loin d'être saturées. Selon Anne-Laure Willaumez, les familles doivent s'acquitter d'1,50€ de loyer par jour et paient l'électricité et l'eau à prix coûtant.

■ La fille du résistant Jean Denis, déporté à Dachau, a été médaillée par la ville de Cognac
■ Depuis dix ans, elle transmet la mémoire paternelle comme on confierait un trésor.

Michèle Jubeau-Denis, l'Apocalypse selon Jean

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

A chaque fois, la démarche lui coûte. Lorsqu'elle raconte la vie de son père Jean Denis (1923-2014), résistant charentais survivant du camp de concentration de Dachau, il vient toujours un moment où la gorge se serre chez Michèle Jubeau-Denis, fille unique du déporté. Avec l'habitude, il n'y a plus que son époux Raymond qui s'en rend compte. Il trouve alors son regard et Michèle peut continuer son récit de plus belle. Structuré, daté au jour près. Celui d'une femme en mission.

> **C'est quelque chose qui me paraît naturel... C'est douloureux mais en même temps, j'en ai besoin.**

Le 14 janvier, Cognac lui remettait la médaille de la Ville pour le travail réalisé au bénéfice de la mémoire des déportés. Le propre père de Michèle Jubeau-Denis l'a été en 1944 au camp de Dachau et l'histoire a marqué la famille au fer rouge. Photo M. B.

Depuis une décennie, l'ancienne cadre de La Poste à Segonzac et Cognac passe sa vie à transmettre le message de son père en animant les branches locales de l'Association des déportés, internés et familles de disparus et de l'Amicale des déportés de Dachau.

«Il faut raconter, ça ne doit jamais recommencer... C'est ce que mon père m'a dit juste avant son décès, je lui en ai fait la promesse.»
En début d'année, Michèle Jubeau-Denis a reçu la médaille de la ville de Cognac pour ce travail mémoriel autant que personnel.
«C'était une surprise, ça m'a fait très plaisir», s'interrompt la dame de 72 ans quand on lui demande de parler un peu d'elle.

La distinction était surtout une reconnaissance officielle de ses efforts: une quinzaine de fois par an, elle traverse la France pour se rendre à des cérémonies, dans des mairies ou des salles de classe, où elle ressuscite le drame paternel.
«C'est quelque chose qui me paraît naturel... C'est douloureux mais en même temps, j'en ai besoin», développe celle qui considère les autres enfants de déportés comme *«une famille irremplaçable»*.

Dénouer les silences

«Comme eux [les déportés, NDLR], *on se reconnaît tout de suite*, explique-t-elle. *Nos personnalités se ressemblent: une discrétion, une susceptibilité, une tendance à la déprime...» «Nos parents ne parlaient pas, ou peu. C'est comme si on voulait rattraper cela»*, poursuit la Dijonnaise Françoise Ginier, également fille de déporté et grande amie du couple de Segonzac.
La force de Michèle Jubeau-Denis, c'est d'avoir réussi à dénouer les silences du vivant de son père en 2009, quand la famille est retournée ensemble à Dachau.
«Mon beau-père ne voulait pas mais en parlait souvent. On l'a un peu poussé», se souvient Raymond Jubeau, admiratif devant la force de son épouse. *«Ç'a été l'un des beaux moments de sa vie»*, sourit cette dernière, dont la mission a débuté à ce moment-là.
«Mon père avait toujours les yeux vides, il n'avait que Dachau dans sa tête mais n'en parlait pas. Pendant une conversation banale, il pouvait vous raconter quelque chose mais répondre aux questions, ça le bloquait.» Michèle l'a alors écouté de toutes ses forces, comme sa propre mère, Yvonne, l'avait fait durant des décennies.
Un livre en est né (lire ci-contre) tout comme la deuxième vie de Michèle Jubeau-Denis, sous la tutelle inspirante d'un père adoré.
Une vie de rencontres et de joie, paradoxalement, quoique très exigeante. *«Oh, je ne suis pas fatiguée, quand on voit ce qu'eux ont enduré...* sourit l'intéressée. *Et puis on est des enfants de "terroristes", il en faut plus pour qu'on se taise.»*

Un livre pour témoigner

«Camp de Dachau-Allach, matricule 73.350» sont les mémoires de Jean Denis, écrites avec sa fille Michèle en 2010. En une centaine de pages, il décrit son parcours entre son enfance pauvre (ouvrier agricole à 11 ans), les chantiers de jeunesse dont il s'est enfui à 20 ans pour rallier le maquis et sa sortie du camp de Dachau. En passant par l'emprisonnement à Eysses, le transport dans des wagons à bestiaux et l'horreur du camp.
À son retour en Charente, Jean Denis pesait une trentaine de kilos pour 1,76m. Affaibli, il changera plusieurs fois d'employeur puis, avec son épouse Yvonne, il tiendra un magasin de chaussures à Segonzac.
«Très gentil, toujours calme», il y verra grandir sa fille unique, Michèle.

«Camp de Dachau-Allach, matricule 73.350», à compte d'auteur. Contact: michele.jubeau@orange.fr.

Frédérick Gersal remonte les couloirs du temps

Le chroniqueur de Télématin ouvre la grande malle de l'Histoire, demain à Châteaubernard. Au gré d'un spectacle drôle, instructif et gratuit.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Il cultive l'élégance désuète des dandys, costume trois pièces nœud papillon, et la verve de ces conteurs dont la parole est pinceau. Chez Frédérick Gersal, le chic se frotte au choc de ces petites histoires qui font la grande. Celles que ce journaliste, écrivain et chroniqueur à l'émission «Télématin» (France 2), s'amuse à dépeindre avec malice sur les ondes, sous sa plume, sur scène aussi, avec une gourmandise jamais assouvie. *«Une vraie passion»*, s'enthousiasme ce féru d'Histoire mais aussi de mots, de jeu, de jeux de mots, auquel Le Castel de Châteaubernard déroule ses planches demain soir (20h30), en séance gratuite pour un spectacle drôle et instructif.

La pièce de Frédérick Gersal fait partie des spectacles «d'intérêt public» proposés gratuitement par les programmateurs du Castel. Photo D. R.

D'où vous vient cette passion pour l'Histoire?
Frédérick Gersal. De mon père qui n'avait rien d'un historien, médecin de profession. Il me l'a transmise petit, lors des dîners du dimanche soir où l'on jouait en permanence aux questions historiques. Il m'abreuvait, avec mon frère, d'éléments anecdotiques pour faire en sorte qu'on se souvienne des personnages, des dates. Nous expliquait des expressions, les noms communs.
Ç'a été le premier déclic. Après, je me suis intéressé à la mythologie, puis aux empereurs et aux rois de France, enfin à toute l'Histoire et ses petites histoires.

Est-ce la grande Histoire qui génère les petites histoires ou est-ce l'inverse?
C'est la bonne question. Qui a commencé? Je crois beaucoup à l'anecdote. Elle est le meilleur moyen d'accrocher l'oreille et de retenir la grande Histoire en tout cas. Et ce qui est fascinant, c'est que ces petites histoires expliquent en grande partie notre vie quotidienne d'aujourd'hui. Rien n'est né de nulle part, tout a une origine.

> **Je suis un comédien raté et assumé!**

Vous en avez une petite en magasin, au débotté?
Le couteau. Autrefois, il était pointu uniquement et servait à piquer la viande, à trancher, découper, comme à occire son voisin ou se curer les dents, ce que détestait voir Richelieu, lequel a décidé à l'époque qu'à table, il serait désormais à bout rond.

À Châteaubernard, on est aux portes de Cognac, patrie de François-Ier. Une autre sur ce monarque?
Un combattant combatif, ouvert à la culture, aux arts, à l'international et aux... femmes. Je pense à son épouse qu'il n'a cessé de tromper, la reine Claude, à laquelle on a attaché le nom d'une prune, celle que l'on trouve aujourd'hui encore sur les bancs de nos marchés, «bancs» devenus «banques» au fil de l'Histoire, aussi.

Sur scène, vous racontez, mais jouez aussi, y compris avec les mots, les imitations. Vous auriez rêvé d'être comédien?
Je suis un comédien raté et assumé. J'ai commencé comme ça, fait des petites choses à la Comédie française, des petits rôles, mais ça a fini en jus de boudin. Je me suis alors lancé dans la radio, en 1981, époque des radios libres, puis ça s'est enchaîné, Radio France, la télé... Je me rattrape aujourd'hui avec ces spectacles (rires).

«Petites et grandes histoires de France», de Frédérick Gersal, demain mercredi 6 février à 20h30, au Castel. Spectacle gratuit sur réservation au 05.45.32.76.81.

La maison de santé d'Ars à la relance pour 2020

L'agglo a pris le projet, les premières réunions se sont tenues et l'on cherche un architecte. Douze professionnels ont manifesté leur intérêt.

La maison de santé actuelle compte trois généralistes dont l'un est proche de la retraite. La maire Hélène Tournadre et son conseil avalent dans l'idée d'agrandir le site sur une parcelle voisine en friche. Grand Cognac a finalement intégré le projet à son plan «santé». Photos M. B.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Le patient s'était assoupi, le voilà requinqué. En janvier, les réunions sur la maison de santé d'Ars ont repris, avec cette fois la communauté d'agglo à la baguette. *«C'est vrai, on avait un peu attendu que l'agglo se forme et prenne la compétence pour savoir ce qu'il en était*, rappelle Hélène Tournadre, la maire d'Ars, dont le conseil municipal avait évoqué le projet en premier lieu. *On aurait pu le faire seul mais honnêtement, nous n'avons pas toutes les compétences en interne et le projet dépasse le cadre communal.»*

Voilà bien la raison pour laquelle Grand Cognac s'en est saisi, à la faveur de la compétence «social» assumée par la collectivité depuis l'an dernier. L'agglo vient de lancer la consultation des architectes pour savoir sous quelle forme améliorer la maison actuelle, place Brémon-d'Ars, sur un terrain voisin en friche, dont l'achat est cours. *«Est-ce qu'il faut un seul bâtiment ou deux? Garder l'actuel ou pas? On attend des réponses techniques mais le dossier, lui, est lancé.»* Pour un coût d'un million d'euros tout compris, au sein duquel les travaux proprement dits représenteraient entre 530.000 et 585.000€. L'agglo espérant des aides à hauteur de 70 %.

À terme, c'est-à-dire en 2020 ou 2021 au plus tard, le nouvel équipement devrait accueillir *«quatre médecins généralistes, deux internes, une infirmière et son collaborateur, une diététicienne, un kiné, un ophtalmologiste, une psychologue et peut-être un podologue»*, énumère l'élue, qui fait partie du comité de pilotage et assure que les candidats sont sur les rangs.

«C'est une chance, souvent ce sont les professionnels qui manquent», se satisfait Jean-Paul Zucchi, vice-président de Grand Cognac.

Il en sait quelque chose, puisqu'il est en train d'animer des réunions d'élus sur le futur «plan de santé» de l'agglo, qui doit être présenté en

> **On attend des réponses techniques, mais le dossier est lancé.**

conseil en mars ou en avril. Concrètement, il s'agirait d'articuler les équipements existants et de mailler le territoire en maisons de santé.

Segonzac a déjà la sienne, intercommunale, tandis qu'Hiersac et Jarnac ont des structures communales, *«Un choix qui se respecte»*. Cherves-Richemont a une maison médicale privée, tandis que l'hôpital de Châteauneuf et l'agglo discutent d'un projet qui serait abrité par le centre hospitalier. La grande question à régler demeure Cognac, dont le maillage médical et la population sont différents des zones rurales. *«Ça commence, c'est long mais on va y arriver»*, espère l'élu.

Châteauneuf

Écologie, collectivités, taxes: deux débats en vue

Dans le cadre du grand débat lancé par le président de la République Emmanuel Macron, deux réunions citoyennes sont programmées à la salle des fêtes de Châteauneuf. La première le vendredi 22 février, de 18h30 à 20h30, la seconde le vendredi 8 mars au même horaire. *«La première portera sur les thèmes transition écologique et fiscalité, l'autre sur l'organisation de l'État et des collectivités publiques, et démocratie et citoyenneté. Elles se dérouleront chacune sous forme de deux ateliers d'une heure»*, détaille le maire Jean-Louis Levesque, qui animera l'un d'entre eux comme son adjoint à l'urbanisme, Mickaël Villeger. *«Nous avons contacté les maires de l'ancienne CDC de Châteauneuf pour les associer à l'opération et animer les autres ateliers»*, indique-t-il.

Le maire Jean-Louis Levesque animera les ateliers avec son adjoint Mickaël Villeger et des maires de l'ex-CDC de Châteauneuf. Photo CL

Un rapporteur s'occupera de faire leur synthèse. Pour rappel, des conférences citoyennes régionales suivront ces réunions, associant des citoyens tirés au sort dans chaque région à des représentants de diverses parties prenantes, avec pour objectif d'élaborer des pistes concrètes sur chacun des thèmes proposés.

Macron veut compenser la perte des emplois aidés

Le chef de l'État a reconnu, lors d'un débat en banlieue avec des élus, que la forte réduction des emplois aidés avait posé «un vrai problème pour beaucoup d'associations et de villes».

Emmanuel Macron a esquissé un mea culpa. Lors d'un débat avec des élus franciliens à Evry-Courcouronnes dans l'Essonne hier soir, le chef de l'État a annoncé vouloir lancer *«un grand plan pour les petites associations»* après avoir reconnu que la forte réduction des emplois aidés décidée par le gouvernement avait posé *«un vrai problème pour beaucoup d'associations et de villes»*. Le gouvernement est en train de supprimer les trois quarts de ces contrats, qui sont passés de 320.000 en 2017 à 130.000 budgétés pour 2019. *«Cela a été une mesure dont la philosophie est bonne mais force est de constater que dans les lieux fragiles, cela a fait souffrir. Il ne faut pas se voiler la face. Il faut accélérer les mesures de compensation»*, a-t-il dit, en réponse aux critiques. *«On a fortement réduit les emplois aidés mais il faut continuer à développer fortement les PEC (parcours emplois compétences), qui ne sont pas assez utilisés parce que pas assez connus, la garantie jeune et l'ouverture du service civique»*, a-t-il ajouté.

«Emplois francs associatifs»

Le chef de l'État s'est aussi dit prêt à envisager des *«emplois francs associatifs»*, sur le modèle des emplois francs pour le secteur privé, un dispositif qui prévoit des aides de l'État pour l'emploi de résidents des quartiers défavorisés. *«Vous avez ouvert cette piste, je suis prêt à ce qu'on la regarde»*, a-t-il souligné. *«Ce qui sort du débat, c'est de dire qu'on doit booster le tissu associatif par un dispositif d'emplois francs associatifs pour les petites associations»*, a-t-il préconisé.

«Les associations de petite taille ont été les parents pauvres de la politique de la ville», a renchéri le secrétaire d'État Julien Denormandie, regrettant que les contraintes administratives soient aussi fortes pour les associations de grande ou petite taille, ce qui dans les appels d'offres *«favorise les professionnels de la recherche de financement»*. Il a aussi dit vouloir accorder aux petites associations des subventions pluriannuelles, une demande récurrente du secteur associatif, *«afin de vous donner plus de visibilité»*, notamment pour les associations qui s'appuient sur des bénévoles.

Sur la finalité du grand débat, le chef de l'État s'est par ailleurs déclaré *«convaincu que cette délibération dans la société»* ne *«se clôturera pas de manière classique»*, sans préciser sous quelle forme, alors que la piste d'un référendum a été très commentée ces derniers jours.

Le chiffre

3,5 Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a atteint 3,5 millions de foyers, soit 700.000 de plus depuis l'annonce de sa hausse face au mouvement des «gilets jaunes», a indiqué Édouard Philippe hier. Au total, cinq millions de foyers sont éligibles mais ce versement n'est pas automatique: il faut en faire la demande aux CAF.

Les niches fiscales sous conditions de ressources?

Les niches fiscales sont parfois *«efficaces»* mais peuvent également nuire à la *«progressivité de l'impôt»*, a estimé hier le ministre de l'Action et des Comptes publics Gérald Darmanin. Aujourd'hui, *«sur les 14 milliards d'euros que coûtent les niches fiscales (...) les 9% de contribuables les plus riches»* en captent *«7 milliards»*, *«c'est-à-dire que la moitié des niches fiscales»* profitent aux *«9% des personnes les plus riches»*, a-t-il noté. Le ministre a préconisé au *Parisien* d'encadrer ces dispositifs, soit *«en diminuant le plafond global des niches»*, soit en ne les octroyant que *«sous conditions de ressources»*. Selon la Cour des comptes, près de 450 niches fiscales existent: dispositif Pinel, aide à l'emploi à domicile, Crédit d'impôt pour la transition écologique...

Pouvoir d'achat: les 12 mesures de Que Choisir

Que Choisir a décidé de contribuer au *«grand débat»* en proposant hier *«douze mesures concrètes»* en faveur du pouvoir d'achat. L'association de consommateurs estime que ces mesures pourraient favoriser une *«progression durable du pouvoir d'achat de plus de 9 milliards d'euros, soit plus de 320€ par ménage»*, *«sans surcoût pour les finances publiques»*, explique-t-elle. Parmi ces mesures: suppression du relèvement du SRP sur les produits alimentaires, entré en vigueur au 1er février; *«portabilité du numéro de compte bancaire»*, qui permet de faciliter un changement de banque; suppression des commissions d'intervention en cas d'incident bancaire; encadrement des loyers, allongement de la durée de garantie des produits, facilitation du changement des assurances santé.

Grèves et manifs aujourd'hui

Réponse au grand débat organisé par l'exécutif qu'elle boycotte, la CGT organise aujourd'hui sa première journée de mobilisation de l'année, associée avec Solidaires, des organisations de FO et avec le soutien du NPA, du PCF et de LFI. Des préavis de grèves ont été déposés notamment dans la fonction publique), à la RATP ou à la SNCF, et des manifs sont prévues un peu partout en France. Éric Drouet, figure des «gilets jaunes» a appelé à une *«grève générale»*.

GASPILLAGE

Première plainte contre un supermarché

Un avocat militant de la lutte contre le gaspillage alimentaire a fait constater hier par huissier que *«l'équivalent de 50 kg de nourriture consommable»*, légumes, yaourts, viande, croissants et chocolatines d'un supermarché Leclerc de Mimizan était jetée et aspergée de désinfectant, et non donnée aux associations comme le veut la loi, prélude au dépôt d'une plainte aujourd'hui. *«C'est la première plainte en France de ce type»*, a assuré Me Arash Derambarsh, avocat au barreau de Paris. L'avocat parisien a annoncé des actions similaires dans les prochaines semaines dans les autres régions françaises. Le supermarché encourt une amende de 3.750 euros.

Ciel bien encombré.

Le ciel est gris et bas, avec une atmosphère brumeuse. Il n'y a guère d'espoir de voir apparaître le soleil. Quelques gouttes de pluie sont même possibles sur la côte en fin de journée. Le vent est généralement faible, d'Est à Sud-Est, à modéré vers les îles.

	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Mercredi	8° 13°	7° 13°	7° 12°	6° 12°
Jeudi	8° 12°	8° 13°	7° 11°	6° 11°
Vendredi	8° 13°	7° 13°	6° 13°	6° 11°
Samedi	9° 14°	8° 15°	7° 15°	8° 13°
Dimanche	9° 12°	8° 12°	8° 12°	7° 11°
Lundi	6° 12°	5° 12°	4° 11°	4° 10°

HIER	Mini	16h
Angoulême	-3°	3°

Pourquoi la CGT converge avec les gilets jaunes

SOCIAL La CGT appelle à la grève générale, ce mardi, et tend la main aux gilets jaunes, après s'en être longtemps méfiée. Mais pas sûr que l'addition débouche sur un succès populaire

Benoît Lasserre
b.lasserre@sudouest.fr

Peut-être faudra-t-il chausser de bonnes lunettes, ce mardi, pour voir à quoi ressemble cette fameuse convergence des luttes, qui est au syndicalisme ce que le monstre du Loch Ness est au tourisme écossais : on en parle beaucoup mais on ne sait pas à quoi cela ressemble.

La journée d'action et la grève générale souhaitées par la CGT plus la main tendue aux gilets jaunes s'apparentent en tout cas davantage à un test pour la centrale syndicale que pour l'exécutif.

1 La CGT tente de reprendre la main dans la rue

L'année 2018 n'a pas été tendre pour la CGT. En première ligne, avec SUD-Rail, pour combattre la loi ferroviaire, la confédération dirigée par Philippe Martinez n'a pas réussi, malgré des semaines d'une innovante grève perlée et des trains supprimés, à faire fléchir le gouvernement. La réforme de la SNCF est passée et plus personne n'en parle aujourd'hui.

En novembre, la CGT – et elle est évidemment loin d'être la seule dans ce cas – a assisté, presque bras ballants, à l'explosion de la colère des gilets jaunes, qu'elle n'avait pas anticipée. Aujourd'hui, le syndicat se félicite du « regain de confiance en l'action collective » qu'a, selon lui, suscité ce mouvement – par ailleurs instigateur du défilé hebdomadaire du samedi. Pourtant Philippe Martinez a, dans un premier temps, fait preuve d'une grande défiance (d'ailleurs réciproque) à l'égard des gilets jaunes. Non pas parce qu'un syndicaliste se méfiera toujours du jaune mais parce qu'il y décelait des taches de brun.

La centrale a fait cavalier (très) seul, le samedi 1er décembre, avant de reconnaître retrouver des vrais morceaux de CGT (smic, pouvoir d'achat, justice sociale) dans les revendications des gilets.

Dernière mauvaise nouvelle pour la confédération, elle a laissé sa première place (public et privé confondus) à la CFDT, tout en restant néanmoins le premier syndicat dans la fonction publique. Mais ce n'est pas chez les fonctionnaires qu'on recense le plus gros bataillon de gilets jaunes.

2 Les gilets jaunes ont-ils besoin des syndicats ?

Les gilets jaunes manifestent quelques heures le samedi puis disparaissent des écrans radar, sauf sur les réseaux sociaux qui ont beaucoup contribué à leur communication et à leur mode de manifestation. Une arme à laquelle les syndicats traditionnels sont moins familiarisés.

Mais seuls les commerçants des centres-villes ont à se plaindre de ce mouvement protestataire qui ne bloque pas l'économie du pays, au grand dam des principaux porte-parole du mouvement, comme Éric Drouet ou Maxime Nicolle. Ceux-ci ont d'ailleurs relayé l'appel de la CGT à la grève générale, pour donner aux gilets jaunes une autre dimension.

Chacun est censé trouver son compte dans l'appel : le syndicat peut puiser chez les gilets jaunes un regain de mobilisation ; ceux-ci peuvent profiter du sens de l'organisation, un peu plus vertical, de la centrale cégétiste et de sa capacité à faire passer un message en direct, plutôt que sur Facebook.

Cependant, les connexions existent déjà entre syndicalisme et gilets jaunes. À l'image de Philippe Poutou. Responsable CGT chez Ford Blanquefort, l'ex-candidat NPA à la présidentielle veut voir « dans cette convergence une possibilité de victoire sociale majeure ».

3 La CGT prend-elle un risque en appelant à la grève générale ?

Candidat à sa succession en mai, Philippe Martinez est au pied du mur et doit montrer que la CGT est encore en capacité de faire venir des milliers de manifestants dans la rue plutôt que sur leur lieu de travail. Alors, si des gilets jaunes peuvent muscler les statistiques, pourquoi se priver ?

Seulement, les défilés cégétistes de décembre n'ont pas donné de maux de tête aux compteurs des préfectures, et pas sûr que tous les gilets jaunes aient envie de se mêler à des syndicats qu'ils mettent dans le même panier que les partis politiques. Jusqu'à présent, n'est-ce pas eux qui ont réussi à faire plier l'exécutif, pas la CGT ?

Et puis, nombre de gilets jaunes sont à leur compte ou des salariés du privé. Pour eux, un jour de grève n'a pas les mêmes conséquences que pour un fonctionnaire.

SUD OUEST.fr
À quoi faut-il s'attendre aujourd'hui ?

« Martinez fait le pari du rapprochement »

DÉCRYPTAGE Professeur de sciences politiques à l'université de Dijon, Dominique Andolfatto est un spécialiste des syndicats et du mouvement social

« Sud Ouest » Les syndicats traditionnels, dont la CGT, ont-ils été débordés par les gilets jaunes ?
Dominique Andolfatto Bien sûr ! C'est la conséquence d'une longue crise du déclin du syndicalisme militant et de terrain en France, remplacé par un syndicalisme dominé par des militants professionnalisés, c'est-à-dire bureaucratisés, souvent invisibles de la base, même s'ils défendent toujours les intérêts des salariés.

Concernant la CGT, elle a évolué depuis novembre dernier. Elle a d'abord rejeté ce mouvement des gilets jaunes, y voyant des idées haineuses, inspirées par l'extrême droite. Et comme beaucoup, elle a cru, à tort, à un feu de paille. Mi-décembre, des manœuvres d'approche ont été tentées et ne semblent pas avoir été couronnées de succès.

Pourquoi la CGT se rapproche-t-elle des gilets jaunes ?
Elle fait le pari qu'elle a intérêt à se rapprocher des gilets jaunes, quels qu'ils soient. D'abord pour réaffirmer qu'elle existe mais aussi pour tenter de retrouver un leadership qu'elle a perdu. Philippe Martinez brigue un nouveau mandat à la tête de la CGT et il a tout intérêt à être à l'offensive.

Il justifie d'ailleurs moins son rapprochement des gilets jaunes en raison d'un cahier de revendications partagées – sauf à être très général – qu'en raison d'un projet commun d'action collective. Autrement dit, les moyens semblent primer sur les fins.

Les syndicats, sauf peut-être la CFDT, ont-ils manqué le train des gilets jaunes et du Grand Débat ?
La CFDT également a manqué ce train. Mais son leader, Laurent Berger, a toutefois cherché à prendre rapidement de la hauteur et à faire des préconisations pour sortir de la crise. Il a appelé à un large débat,

idée reprise finalement par le chef de l'État – même si ses relations avec Laurent Berger sont exécrables. Aucun syndicat n'a senti cette crise venir et tous semblent toujours désemparés face à ce mouvement si nouveau, si hétérogène, si critique, échappant manifestement aux codes habituels…

Les gilets jaunes ont-ils besoin du soutien des syndicats ?

C'est plutôt l'inverse qui serait vrai. Les syndicats se demandent plutôt : quelle vie pour nous après ce mouvement ? Bien sûr, je caricature un peu. Les syndicats remplissent un rôle important et ne vont pas disparaître demain.

Quant aux gilets jaunes, leur culture basique et horizontale paraît notamment se nourrir d'un rejet des corps intermédiaires classiques, peut être par méconnaissance mais aussi parce qu'un certain pouvoir syndical est mis en cause. Ils ne cherchent donc pas le soutien des syndicats, même si certains d'entre eux soutiennent la journée de grève [d'aujourd'hui].

On observe d'ailleurs que les gilets jaunes ont obtenu bien plus que les syndicats – lors de la réforme ferroviaire, par exemple –, même si toutes les promesses qui leur ont été faites ne sont pas encore concrétisées.

Cela ne peut qu'interroger sur la démocratie sociale « à la française », qui s'appuie sur de nombreuses et coûteuses institutions, mais qui toutes ont failli en cette période de mécontentement.

Recueilli par B.L.

Dominique Andolfatto.

PHOTO ARCHIVES DIDIER GOUPY/SIGNATURES

SYNDICATS — QUELLE REPRÉSENTATIVITÉ ?

Le taux de syndicalisation des salariés en France, en %.

Organisations syndicales reconnues représentatives pour négocier les accords collectifs de travail jusqu'en 2021*.

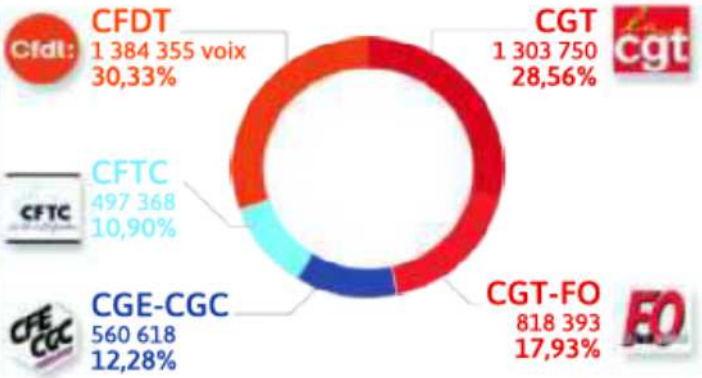

*nombre de voix et pourcentages obtenus suite aux élections de 2017. Source: ministère du Travail (octobre 2018).

VISACTU

Macron a-t-il intérêt à coupler les européennes et un référendum ?

OUI

À la lueur des sondages, un tel scénario pourrait lui offrir une double victoire

Un référendum le même jour que les européennes : l'idée n'est pas arrêtée mais elle est sur le bureau d'Emmanuel Macron. Et elle a ses partisans. Marc Fesneau, le ministre chargé des Relations avec le Parlement, a estimé, hier, chez nos confrères de L'Opinion, qu'il est possible « de combiner le débat européen et un débat référendaire ». Depuis plusieurs semaines, François Patriat, le chef de file des sénateurs LREM au Sénat, milite pour cette concomitance des deux scrutins, le 26 mai. Parmi les questions qui seraient posées figureraient : la diminution du nombre de parlementaires, la limitation du cumul des mandats dans le temps et la mise en place d'une dose de proportionnelle à hauteur de 15 %. Les derniers sondages plaçant l'attelage LREM-MoDem en tête pour le 26 mai, quel risque prendrait le chef de l'État à ajouter un référendum ce jour-là ? En l'état actuel de son opposition, des divisions des gilets jaunes et de l'opinion, se dessinerait donc pour lui la perspective d'une double victoire : politique, aux européennes et personnelle, avec le référendum. Ou comment faire d'une pierre deux coups. Et se « relégitimer » sur toute la ligne.

> Combiner les deux lui permettrait de se « relégitimer » sur toute la ligne

NON

Le risque de dévoyer le scrutin est là. Mais aussi d'être accusé de petits calculs

Si le scénario d'un référendum en même temps que les européennes est tentant sur le papier, le risque de dévoyer ces élections n'est pas à écarter. Ce risque a d'ailleurs été pointé du doigt, dès hier matin, par Jean-Yves Le Drian, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, au micro de France Inter : « L'enjeu européen est suffisamment fort pour en faire un enjeu européen. Le référendum, c'est autre chose, c'est un enjeu national. Je ne pense pas qu'il faille mélanger les deux. C'est mon avis personnel. » Avis partagé, un peu plus tard, par Alain Juppé. De quoi clore le débat ? « Quand Le Drian prend des positions aussi fermes, c'est généralement après discussion avec le président », observait, hier, un député de la majorité, persuadé qu'Emmanuel Macron ne tentera pas un tel coup de dés. Deux cadres de LREM, Stanislas Guérini, le patron du mouvement, et Gilles Le Gendre, le chef de file des députés macronistes à l'Assemblée, ont également émis des réserves. Et pour cause. Cet éventuel mélange des genres donnerait à la macronie des airs d'ancien monde. Cette époque où les petits calculs servaient de compas aux premiers de cordée d'alors. Derrière cette perspective, pointe donc le risque d'une réponse a minima à cette crise sans précédent.

> Un tel mélange des genres donnerait à la macronie des airs d'ancien monde

Petites associations, « grand plan »

Emmanuel Macron a annoncé, hier, vouloir lancer « un grand plan pour les petites associations », après avoir reconnu, lors d'un débat avec des élus franciliens, à Évry-Courcouronnes (Essonne), que la forte réduction des emplois aidés (320 000 en 2017, 130 000 budgétés pour 2019) avait posé « un vrai problème pour beaucoup d'associations et de villes ». « Une mesure dont la philosophie est bonne mais dans les lieux fragiles, cela a fait souffrir, a-t-il reconnu. Il faut accélérer les mesures de compensation : continuer à développer les PEC (parcours emplois compétences), la garantie jeune et l'ouverture du service civique. » Le chef de l'État est aussi prêt à envisager des « emplois francs associatifs », un dispositif d'aides pour l'emploi de résidents des quartiers défavorisés.

« Les associations de petite taille ont été les parents pauvres de la politique de la ville », a renchéri le secrétaire d'État Julien Denormandie, regrettant que les contraintes administratives « favorisent les professionnels de la recherche de financement ». Il dit vouloir accorder aux petites associations des subventions pluriannuelles, une demande récurrente du secteur, « afin de vous donner plus de visibilité », notamment pour les associations qui s'appuient sur des bénévoles.

Un vote attendu

LOI ANTICASSEURS Les députés devraient donner aujourd'hui aux préfets le pouvoir de prononcer des interdictions de manifester

Dominique Richard
d.richard@sudouest.fr

Comme à l'accoutumée, les députés de La République en marche avaient laissé filtrer quelques états d'âme, Yael Braun Pivet, la présidente de la commission des lois se posant même la question de « l'utilité d'un tel dispositif ». Mais, après marginalisation des frondeurs, les marcheurs devraient voter, aujourd'hui, à quelques exceptions près, la loi anticasseurs et son fameux article 2. Ce dernier entérine l'effacement du juge, indépendant gardien de par la Constitution des libertés individuelles, au profit du préfet, courroie de transmission du pouvoir.

Le représentant de l'État aura désormais la possibilité de prononcer des interdictions de manifester à l'encontre d'une personne présentant « une menace d'une particulière gravité pour l'ordre public » même si celle-ci n'a pas fait l'objet d'une condamnation. Au regard de ce critère plutôt vague, les parlementaires centristes du Modem avaient demandé à ce que seules les personnes déjà sanctionnées par la justice soient concernées. Ils n'ont pas été entendus.

Les juges peuvent pourtant interdire la fréquentation de lieux ou de territoires pendant une période déterminée. Et le droit existant permet déjà de réprimer les auteurs des délits visées dans la loi anticasseurs. À l'image des textes récents, relatifs à la lutte contre le terrorisme, celle-ci franchit un palier supplémentaire en se plaçant dans le champ du « prédictif ». Il ne s'agit pas de juger des faits mais de prévenir un danger potentiel, de restreindre des libertés, au cas où.

« On ne peut juger du droit de manifester seulement en fonction des débordements auxquels il peut entraîner ; observe l'écrivain et avocat François Sureau, ami de François Fillon et proche d'Emmanuel Macron. Sans cela on pourrait aussi remettre en cause le droit d'association ou la liberté de la presse… Les délits et les crimes doivent être punis, mais il n'y a plus de démocratie si on les présume possibles pour interdire l'exercice des libertés. » (1)

Le 15 décembre, à Bordeaux. PHOTO ARCHIVES LAURENT THEILLET

Un texte contre les « brutes »

Le texte issu d'une proposition de loi portée par Les Républicains du sénat a été remanié. Les noms des individus interdits de manifester n'alimenteront pas comme initialement prévu un fichier anti-casseurs mais seront versés dans le fichier des personnes recherchées et l'instauration de périmètres de protection autour des manifestations a été abandonnée. Seules des fouilles de bagages et de véhicules sans contrôle d'identité seront autorisées. En revanche, l'interdiction de dissimuler son visage devient un délit passible d'un an de prison et 15 000 euros d'amende. Ce sera au manifestant de faire la preuve qu'il avait un bon motif pour être cagoulé. Et aux tribunaux de dire s'il est légitime de se masquer pour se protéger des gaz lacrymogènes.

« Il ne s'agit pas d'interdire à tout va mais de prendre en compte la centaine, 150, 200 personnes maximum qui aujourd'hui portent ces violences, incitent aux violences, tapent systématiquement sur les forces de l'ordre », expliquait il y a quelques jours Christophe Castaner. Rogner les libertés publiques dans l'espoir de neutraliser « les brutes » évoquées par le ministre de l'Intérieur ne revient-il pas finalement à menacer le citoyen ? « Réveillez-vous mes chers collègues ! Le jour où vous aurez un gouvernement différent, vous verrez, quand vous aurez une droite extrême au pouvoir, vous verrez, c'est une folie que de voter cela », lançait-il y a quelques jours Charles de Courson dans l'hémicycle. Les propos de ce député centriste issu d'une famille de résistants ont été accueillis par des ricanements.

(1) entretien accordé au journal « Le Monde »

Comme une lettre à la poste

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE « Mission accomplie », martèle l'administration fiscale. Ni crash ni bug, des modifications possibles

Valérie Deymes
v.deymes@sudouest.fr

« La fusée prélèvement à la source, partie il y a trois semaines, est maintenant sur orbite », a souligné hier le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin. Ouf ! La direction générale des finances publiques et ses antennes régionales respirent. Toutes les étapes ont été accomplies « sans bug ».

À commencer par l'ouverture, dès le 2 janvier 2019, des lignes et espaces dédiés à l'accueil des premières modifications demandées par les usagers. Ils ont été 717 000, au niveau national, à avoir réalisé un ajustement dont 500 000 pour une actualisation de leur taux de prélèvement à la source (PAS). Au niveau régional, 44 191 foyers ont procédé à une telle mise à jour, dont 28 836 dans le sens d'un taux revu à la baisse, et 15 355, un taux à la hausse. Toujours au niveau régional, les services fiscaux ont comptabilisé 23 617 foyers qui ont indiqué un changement dans leur situation familiale.

Sur les autres étapes, que ce soit les 35 millions de pensions de retraites versées le 8 janvier, les 4,4 millions d'acomptes prélevés auprès des indépendants, commerçants, professions libérales ainsi que les 5,5 millions d'euros d'acomptes versés aux 8 millions de foyers bénéficiant de crédits d'impôts, au 15 janvier, là aussi les services fiscaux affichent le sourire.

Un bilan au premier trimestre

Sur les 25 millions de salariés du public et du privé qui ont reçu le 29 janvier leur feuille de paie avec le prélèvement à la source, pour le moment pas de remontées précises sur les éventuelles anicroches. Gérard Darmanin a promis un bilan à la fin du premier trimestre.

Attention aux courriels frauduleux. Rien ne vaut une visite sur son espace particulier et sécurisé sur www.impots.gouv.fr

Le ministre a néanmoins annoncé que trois institutions publiques ou parapubliques, dont un hôpital, n'ont pas récupéré les taux personnalisés de leurs employés. Au lieu de leur appliquer un barème neutre, et ainsi en pénaliser certains, l'administration a préféré ne rien prélever en janvier. La situation sera régularisée plus tard.

Ces salariés ne sont pas peut-être les seuls à s'être vu attribuer un taux non personnalisé sans l'avoir demandé. Isabelle Martel, directrice régionale des finances publiques, basée à Bordeaux, avance plusieurs explications : « Soit le collecteur n'a pas reçu les taux personnalisés de la part de l'administration fiscale, soit l'usager est un jeune qui entre dans la vie active et donc n'a pas d'antécédent fiscal, soit il rentre de plusieurs années passées à l'étranger, ou encore il a mal rempli sa déclaration, ou son état civil présente une anomalie. Dans tous ces cas de figure, les personnes sont invitées à se rapprocher de nos services. »

On signale également aux usagers que les courriels imitant la signalétique des services fiscaux leur demandant d'entrer leur numéro de carte bancaire pour un remboursement ou un versement, sont à supprimer : il s'agit de courriels frauduleux. Rien ne vaut une visite sur son espace particulier et sécurisé sur www.impots.gouv.fr

Enfin, le PAS étant synonyme de contemporanéité de l'impôt, le contribuable peut modifier son taux à tout moment. Le taux actualisé est transmis au collecteur qui a deux mois pour l'appliquer. Et si la modification est réalisée avant le 8 du mois, l'actualisation est prise en compte le mois suivant.

Les bulletins du premier salaire « allégé » par l'impôt sont arrivés sans heurt. Mais pas sans grimace. PH. THIERRY DAVID/« SUD OUEST »

INDÉPENDANTS : LA FACTURE PASSE MAL

Le Syndicat des indépendants (SDI), qui compte 25 000 adhérents (TPE de moins 10 salariés, des artisans, commerçants et professions libérales), a mené l'enquête dans ses rangs. 400 entreprises ont répondu. « Pour elles, le PAS est un succès technique. Il n'y a pas eu de bug », fait remarquer son délégué général, Jean-Guilhem Darré. « En revanche, le coût de sa mise en place passe mal. En moyenne, 10 euros supplémentaires par fiche de paye. Un coût imposé par l'État sans contrepartie. C'est pourquoi notre syndicat demande la mise en application dès maintenant de la baisse de charge supplémentaire de 4 points pour les bas salaires, initialement prévue pour octobre 2019. »

Et en cas d'erreur de leur part sur le PAS, les indépendants craignent la sanction financière. « Elle est prévue par la loi, mais l'administration accompagnera plus que sanctionnera en 2019 », fait remarquer Isabelle Martel. Les indépendants sont 60 % à mettre en doute cette indulgence.

LE CLASSEMENT DU JOUR

Cognac : les dix adresses préférées des journalistes du « Guardian »

L'article s'intitule « Ten of the best cognac distillers, tours and tastings » (dix des meilleurs distilleries, visites et dégustations de cognac). Il a été publié le 31 janvier dans les colonnes du « Guardian », l'un des plus célèbres et influents journaux anglais. Le hit-parade est le suivant :
1. Bache Grabrielsen (notre photo ci-contre) ; 2. Otard ;
3. Hine à Jarnac ; 4. les frères Painturaud à Segonzac ;
5. la famille Marcadier-Barbot, toujours à Segonzac ;
6. Raison personnelle à Angeac-Champagne ;
7. le domaine bio Brard-Blanchard ; 8. la tonnellerie Allary à Archiac ; 9. le restaurant le Chai à Cognac ;
10. l'hôtel Quai des Pontis à Cognac.

PHOTO ARCHIVES PHILIPPE MÉNARD

Le cognac en Extrême-Orient ces trente dernières années

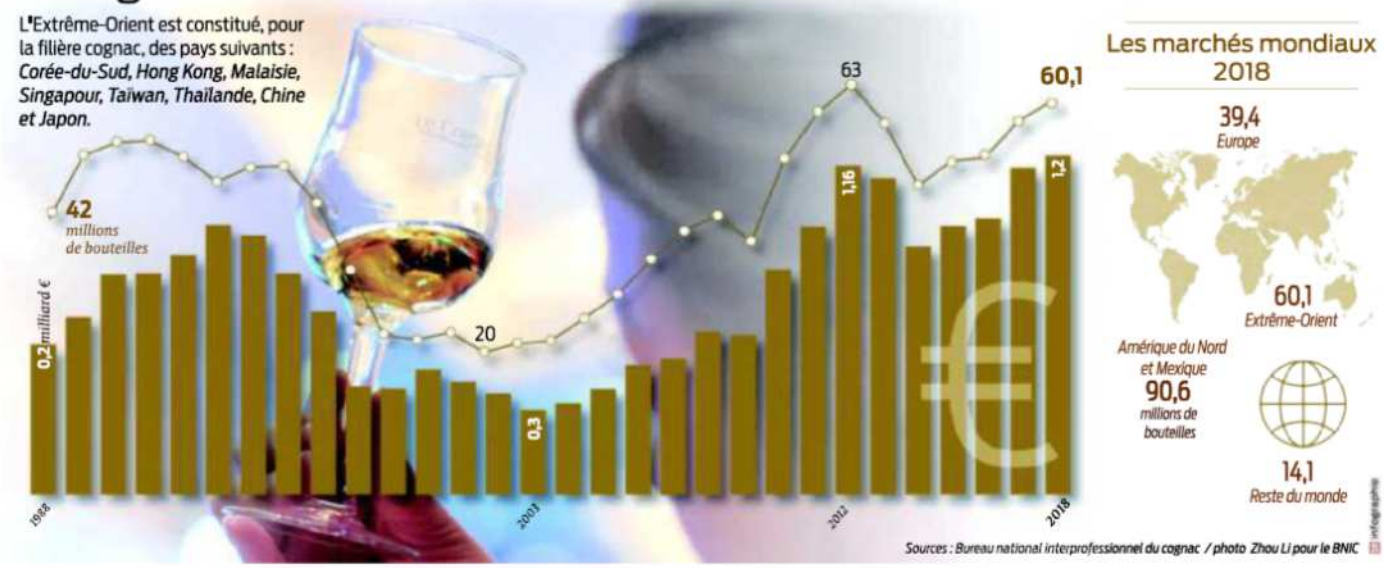

Sources : Bureau national interprofessionnel du cognac / photo Zhou Li pour le BNIC

La Chine aime le cognac

ÉCONOMIE L'empire du Milieu entre dans l'année du cochon. Les expéditions de cognac y sont fortes

Olivier Sarazin
o.sarazin@sudouest.fr

Ce mardi 5 février 2019, près de 1,4 milliard de Chinois entrent dans l'année du cochon de terre, symbole de persévérance et de générosité. À Pékin ou Shanghai, la fête sera généreusement arrosée de cognac. Le nouveau cycle lunaire favorisera-t-il les exportations de VS, VSOP et XO dans l'empire du Milieu ? Tout le vignoble charentais l'espère…

En 2018, elles représentaient 24,2 millions de bouteilles, soit presque 12 % des ventes mondiales. Mais ce chiffre officiel, trompeur, ne porte que sur les expéditions directes. Une part de la marchandise transite par Singapour (27,2 millions de cols) et Hong Kong (4,3), gigantesques plateformes de redistribution vers les filiales de la République populaire. L'ensemble du marché asiatique est estimé à 60,1 millions de flacons (+ 5,6 % en volume et +3,7 en valeur). Il pèse 1,192 milliard d'euros de chiffre d'affaires, dont 420 M€ en Chine et 535 à Singapour.

Un marché de « grand export »

Les affaires des Charentais dans l'empire du Milieu sont anciennes. Martell y a expédié ses premières caisses en 1858, Hennessy en 1859… « La Chine est un marché de grand export que les marques de cognac n'ont jamais négligé. Il demande beaucoup d'anticipation et de la logistique, avec de réels délais entre les expéditions et les ventes », détaille Patrice Pinet, le patron de Courvoisier et président du Syndicat des maisons de négoce (1).

Le marché chinois a décollé en 2002, après l'entrée du pays dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il a doublé en 2003 puis quadruplé en 2008, deux ans avant la reconnaissance officielle de l'appellation d'origine contrôlée cognac, première AOC étrangère ainsi confortée. Alain Philippe, ancien directeur du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC), a beaucoup œuvré à la promotion de l'or ambré des Charentes en Chine. Il a accompagné le jeune Cyril Camus dans les clubs et les karaokés prisés par la jeunesse dorée, organisé dîners et réceptions, pourfendu les contrefaçons, négocié avec les autorités.

Le travail des négociants

L'implication des marques a aussi payé. Dès les années 80, Rémy Martin signait une « joint-venture » avec une société viticole du port de Tianjin. C'était du temps d'André Hériard-Dubreuil. En Chine, la société de Merpins jouit d'ailleurs toujours d'un incroyable sésame : son emblème, le centaure, le « ren-taô-ma », puissant symbole de virilité et de vitalité.

La maison Martell (passée en 2002 dans le giron de Pernod-Ricard) a joué la carte des catégories supérieures, jusqu'à en devenir aujourd'hui le leader. « Le Cordon bleu, par exemple, est une véritable icône. De grands chefs de la région de Canton le servent avec des mets délicats », explique Pierre Berard, le directeur marketing de la société.

> « À Canton, de grands chefs le servent avec des mets délicats »

Enfin, Hennessy a su tenir son rang, en ne négligeant aucune des qualités de sa gamme, des plus jeunes aux plus vieux cognacs. « Hennessy n'impose jamais un modèle dominant ou un produit unique. La marque s'adapte et se mêle aux cultures locales, notamment en Chine », détaille Cécile François, la directrice de la communication.

Une vieille publicité du négociant Jules-Robin. MUSÉES DE COGNAC

En 2012, pas moins de 24,6 millions de bouteilles furent écoulées derrière la Grande Muraille. Un record ! Miracle du libre-échange au pays des millionnaires rouges… Miracle ou mirage ?

La déconvenue de 2013

Un proverbe chinois dit que « la porte la mieux fermée est celle que l'on laisse ouverte ». En 2013, un tour de vis marxiste à Pékin vint tout bousculer. Le président Xi Jinping déclara la guerre aux fonctionnaires et membres du parti corrompus. Tout signe extérieur de richesse devint suspect. La consommation des produits de luxe européens s'effondra, dont le cognac qui coulait à flot lors des banquets. Par chance, la gueule de bois ne fut pas de plomb. Elle ne dura que vingt-deux mois puis les affaires reprirent. Différemment. Le retour à la frugalité au sein des sphères dirigeantes a fait exploser un modèle économique qui n'était sans doute pas sain. Désormais, les cognacs bus par les classes moyennes et supérieures sont réellement « payés » par le consommateur.

Tous les acteurs de la filière s'en réjouissent. Aujourd'hui, ils demeurent très attentifs aux signes de l'essoufflement de l'économie chinoise, qui affectent l'industrie automobile occidentale, moins le secteur du luxe. À Cognac, on se dit zen et prudent. « Le cognac en Chine représente moins de 3 % du marché des spiritueux. La marge de progression est grande », note Patrice Pinet.

(1) M. Pinet s'exprime ici en tant que membre du comité permanent du BNIC.

Martell Cordon Bleu.
PHOTO MARTELL

Rémy Martin Club.
VISUEL RÉMY MARTIN

Un goût adapté à la culture asiatique

Si les Chinois – grands amateurs d'alcools forts – apprécient le cognac, c'est avant tout pour son goût puissant et élégant. Ils le consomment souvent à table. Martell, par exemple, promeut la dégustation de son Cordon bleu avec la cuisine cantonaise. Chaque marque met en avant son style maison et commercialise des bouteilles réservées au seul marché chinois. Citons Martell Distinction ou encore la référence "Club" de Rémy Martin, un assemblage au profil très masculin. Hennessy a lancé en 2011 Classium, un cognac jeune, « frais et vigoureux, aux saveurs épicées ».

Hennessy Classium.
VISUEL HENNESSY

Les repas à domicile, une solution « miracle »

SOCIAL Le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose le partage des repas chez les personnes âgées ou handicapées. Une solution qui rend bien des services

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Quatre jours par semaine, Nadine fait la tournée des bénéficiaires pour leur porter leur repas. J.G.

Il est 7 h 30 quand le camion frigorifique démarre. Nadine commence alors sa tournée. Cette employée du CCAS (Centre communal d'action sociale) est chargée du portage des repas à domicile. « Ce n'est pas quelque chose qui m'est inconnu puisque je travaillais auparavant pour le service restauration de l'hôpital », confie la fonctionnaire de 56 ans. Arrivée en janvier 2018, elle a dû se roder à ce poste particulier : « Il y a une dimension très physique, car il faut ouvrir la lourde porte du camion, transporter les palettes. Et en même temps, avec les patients, il faut être très à l'écoute. En tout cas, c'est ma conception du métier. »

Une dimension sociale que l'on sent très présente dans la manière dont Nadine parle aux clients. Une bise ici. Un geste tendre sur la joue là. « Je les vois tous les jours, alors on est humain, on ne peut pas faire autrement que s'attacher ». En rentrant chez un vieux monsieur, elle se rend compte que son frigo contient des barquettes non entamées. « Ça, c'est périmé ! Il faut jeter sinon vous allez vous empoisonner. » Vérifier que la date de péremption des aliments ne fait pas partie de ses missions, et pourtant la livreuse ne peut pas faire autrement.

> Du côté des clients, Nadine est attendue comme le messie

« Je trouve aussi des gens qui sont tombés, ou qui vivent dans la saleté. Dans ces cas-là, on relève, et on alerte les assistantes sociales. Pareil pour des gens qui oublient de fermer le gaz. Là, il faut être vigilant. Les familles sont averties et préfèrent couper le gaz pour éviter les malheurs… » Du côté des clients, Nadine est attendue comme le messie. « Je peine à rester debout, alors faire la cuisine, n'en parlons pas », souffle Monique, bientôt nonagénaire. Chaque jour, le repas concocté par la cuisine centrale comporte un potage, une entrée, une viande et sa garniture, un fromage, du pain et un dessert. « C'est pas le grand luxe mais c'est bon, confie Josette, 87 ans. À cause d'un AVC, je ne peux même plus éplucher une pomme de terre. Sans ces livraisons, je ne pourrais pas rester chez moi. »

Trop faibles pour cuisiner

Certains messieurs, veufs, suppléent également l'absence de leur épouse cuisinière. « Ah, c'est un vrai miracle car moi je ne sais pas cuisiner », avoue Yves, 84 ans. D'autres sont trop faibles pour cela, comme Pierre. « Je me suis fait opérer et je ne me voyais pas faire la cuisine en sortant de l'hôpital, raconte l'homme de 86 ans. Je ne voulais pas non plus embêter mes enfants, alors je suis bien content d'avoir ce service. »

Jusqu'à soixante bénéficiaires

Actuellement, 53 personnes bénéficient du portage de repas à domicile. Mais la jauge peut aller jusqu'à 60. La démarche est portée par le CCAS. « On est vraiment sur nos missions de service public, affirme Ludovic Poujade, le directeur. C'est une prestation que l'on offre à un large public, sans concurrencer directement les autres prestataires. » En effet, des entreprises privées ou des associations sont également sur le même créneau.

Pour bénéficier du service, il faut avoir 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude constatée par un certificat médical). L'inscription se fait au CCAS, les lundis, mardis, mercredis et jeudi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi). Les livraisons sont effectuées les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 8 et 13 heures. Le menu peut être adapté en fonction des intolérances ou contre-indications de chacun. Prix du repas fixé selon revenu fiscal. Selon les situations, le coût final pour l'utilisateur varie de 6,70 à 10,40 euros.

Ils ont noirci les cahiers de doléances

POLITIQUE Pendant trois semaines, les Cognaçais ont pu exprimer leur avis et leurs propositions dans le cadre du Grand Débat national

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Dans toute la France, des cahiers de doléances ont fleuri dans les mairies, le mois dernier, en écho au Grand Débat voulu par le président de la République à la suite de la crise des gilets jaunes. À Cognac, Michel Gourinchas a préféré le terme de « cahier d'expression citoyenne ». Pendant trois semaines, les habitants ont pu venir noircir les feuilles. Une trentaine ont choisi cette option, et quasiment autant ont envoyé des contributions par courriel.

Vendredi, ce moment de démocratie a pris fin. « Sud Ouest » a toutefois pu accéder aux écrits. Le moins que l'on puisse dire est qu'ils sont riches. Des idées à la pelle, des remarques, des interpellations… S'il est une constante qui revient dans presque chacune des contributions, c'est le retour de l'impôt sur la fortune (ISF). Le référendum d'initiative citoyenne (RIC) fait également partie des choses les plus demandées. Tout comme la suppression des avantages des ministres, anciens présidents et hauts fonctionnaires. « Il faudrait revoir leurs salaires, cela ferait des économies », écrit, par exemple, un Cognaçais.

Macron, démission !

La baisse des taxes est presque sur toutes les bouches. « Baissez les taxes, que les Français puissent se nourrir », est-il demandé. « Pour ceux qui l'ignorent encore, nous ne sommes pas en République mais en royauté à part que la dîme et la gabelle ont disparu, remplacées par la TVA, CSG, etc. »

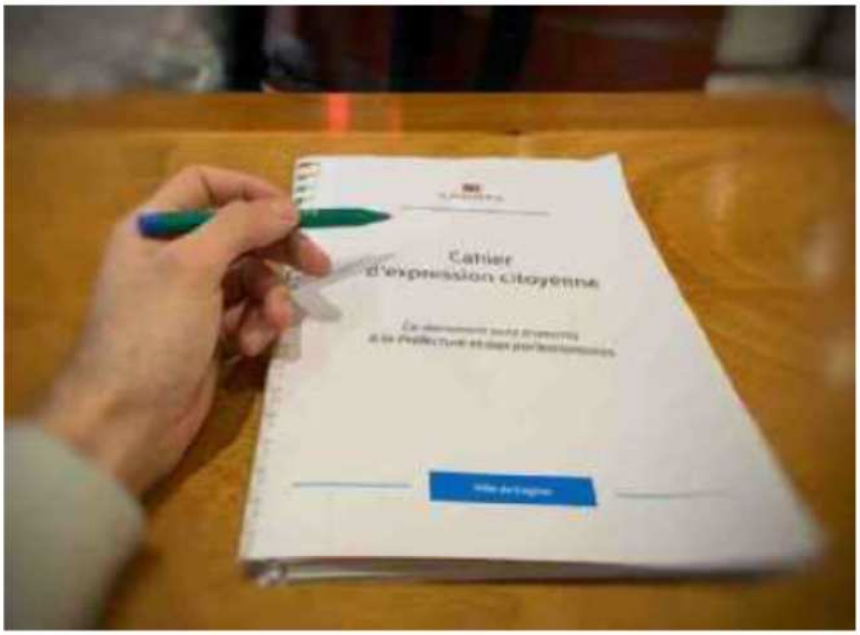

Au total, une soixantaine de personnes ont choisi d'utiliser ce moyen d'expression. PHOTO J.G.

En parallèle, la revalorisation des salaires et des retraites est réclamée. De même, une lutte plus poussée contre l'évasion fiscale éclate comme une revendication.

Ensuite, les demandes sont plus ou moins simplistes. « Donnez du travail à tout le monde », enjoint un habitant. « Arrêtez de fermer des écoles, des postes, ça enlèvera le chômage », prolonge un autre. On notera aussi cette injonction : « Il faut remettre l'humain au centre des préoccupations et ne pas nous considérer seulement comme des consommateurs. »

D'autres sont visiblement centrés sur la vie quotidienne, et réclament « la suppression de tous les radars » ou « le retour aux 90 km/h ». Certains réclament directement la destitution d'Emmanuel Macron, quand d'autres l'appellent à dissoudre l'Assemblée nationale.

RÉUNIONS

La liste des Grands Débats organisés est disponible sur le site Internet granddebat.fr. Voici quelques dates : à Saint-Même-les-Carrières, vendredi, à 19 heures (salle des fêtes) ; à Châteaubernard, les 20 et 27 février et les 5 et 8 mars ; à Châteauneuf le 22 février et le 8 mars.

Enfin, il existe des demandes quelque peu fantaisistes : « Que l'avortement et les préservatifs ne soient plus remboursés », ou « la suppression du mariage pour tous ». Les infox, ces fausses informations, ressortent également à cette occasion. Il est ainsi question des cartes vitales données « trop facilement » aux immigrés, ou encore du Traité de Marrakech, censé « vendre la France aux étrangers ».

SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

Des aménagements paysagers en perspective

Jeudi se tenait la séance de conseil municipal mensuelle avec un ordre du jour assez dense. Après avoir évoqué la réception d'un courrier émanant du défenseur des droits par rapport à la demande d'une famille jouxtant la parcelle des Pijassous rue des Essarts (voir « S. O. » du 2 février), l'aménagement paysager du bourg et au niveau de la zone commerciale a été abordé. Pour ce faire, il a été porté à la connaissance des conseillers municipaux des propositions chiffrées pour des tables de pique-nique en plastique recyclé ou en résine ou encore en béton armé. Après débat, il a été décidé de commander une table rectangulaire en béton armé pour l'espace près de la boulangerie ainsi que deux tables en plastique recyclé près de l'église et une table de ping-pong en béton armé également près de l'église.

Le maire Dominique Souchaud, ayant acheté un lot de chaises lors d'une vente aux enchères dans le sud de la France, a proposé de vendre les anciennes chaises. Après discussion, le prix de vente est fixé à 3 euros la chaise.

Selon l'ordre du jour, a été abordée la dernière commission école en date du 24 janvier dont le sujet portait sur une modification des horaires d'ouverture de la garderie le matin, soit 7 h 15 au lieu de 7 h 30. Du débat qui s'est instauré autour de la table, il en est ressorti que cette modification entraînera une augmentation de 1 euro du tarif. Un test sera fait à compter du 15 février. À l'issue, la commission école se réunira pour valider ou invalider cette demande.

Il a été décidé de commander une table rectangulaire en béton armé pour l'espace près de la boulangerie . PHOTO C. G.

Réunion lundi 11 février

Dominique Souchaud a ensuite abordé l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2018 portant dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour le paramètre pesticides (atrazine) pour les réseaux alimentés par les captages de l'île Marteau à Merpins. Le maire a poursuivi en évoquant le Grand Débat national souhaité par le président de la République. Il a pris l'initiative d'organiser une réunion sur les thèmes évoqués dans la lettre présidentielle. Une réunion aura donc lieu à ce sujet lundi 11 février, à 18 h 30, à la salle des fêtes. En fonction de l'intérêt suscité, il envisage de proposer une réunion par grand thème.

Colette Guné

CHÂTEAUBERNARD

Alcooliques anonymes. Les Alcooliques anonymes se réunissent tous les mardis sans exception, à 19 heures, à la maison des associations située 14, rue Pierre-Pinard, à Châteaubernard. Le 4e mardi du mois, les rencontres sont ouvertes à la famille, aux amis, aux professionnels de santé etc. Contact : 09 69 39 40 20.

Permanence du Cidvat. Le Collectif interprofessionnel pour la défense des victimes de l'amiante et du travail (Cidvat) tiendra sa permanence demain, de 15 h à 18 h, salle Jean-Tardif.

« Cela désacralise l'objet-livre »

CULTURE Claire Gratias fait partie des auteurs qui participent à « Et derrière le livre » cette semaine

« J'écris beaucoup de romans pour ados parce que, quand j'étais ado, ça n'existait pas, ça m'a manqué. C'est un âge où l'on se pose des questions, et où l'on n'a pas envie de demander aux parents. » Claire Gratias touche juste, devant l'auditoire réuni dans le centre de documentation du collège Saint-Joseph. Une classe de cinquième passe une heure avec l'auteur jeunesse, dans le cadre de « Et derrière le livre ».

L'association a été fondée par des institutrices de l'Ouest Charente. « Cela coûte très cher de faire venir un auteur. En se réunissant, c'est plus facile et cela nous permet d'avoir accès à des financements », expose la professeur documentaliste, Catherine Pano, secrétaire de l'association. Le programme développé cette semaine est impressionnant. Sept écrivains ou illustrateurs sillonnent le territoire. À elle seule, Claire Gratias affiche 15 rendez-vous. « Ce genre de rencontres, c'est indispensable. Il y a tellement de choses qui font concurrence au livre, on a du mal à lutter. Discuter avec l'auteur, cela désacralise l'objet-livre, les jeunes en ont moins peur », apprécie Claire Gratias, très à l'aise dans l'exercice. Elle a enseigné jusqu'à l'âge de 40 ans, avant de se consacrer pleinement à l'écriture depuis 2004. Depuis 2010, elle réside à Saintes, « un retour aux sources du côté de la branche maternelle. C'est là que je me sens chez moi. Je suis souvent sollicitée pour aller à l'autre bout de la France. Cette fois, je suis très contente de cette initiative sur le territoire. »

Un programme dense

Outre les interventions dans plus d'une vingtaine d'établissements scolaires, « Et derrière le livre » propose des rencontres et ateliers tout public, notamment à la médiathèque de Cherves demain de 10 heures à midi, et à la bibliothèque de Cognac avec Geoffrey Grimal demain de 14 h 30 à 17 h 30.

Philippe Ménard

Claire Gratias intervenait au collège Saint-Joseph hier. PH.M.

SAINT-SIMON

Des changements dans le bourg au programme

Devant une salle communale bien garnie, Jean-Jacques Delâge, maire, a présenté ses vœux traditionnels samedi 26 janvier. « Des vœux qui se veulent optimistes malgré un contexte difficile dans notre vie quotidienne, et la baisse des dotations de l'État qui ont un impact sur nos possibles investissements dans une petite commune rurale. » En évoquant brièvement les travaux et réalisations de 2018 (voirie, éclairage et sièges à église, acquisition de terrains, écran électrique), il a rendu hommage à ses collègues, à sa secrétaire de mairie, Jocelyne Gaillard, ainsi qu'à son nouvel employé communal, Moïse Brun.

Sur le plan associatif, il a félicité les brodeuses qui animent des ateliers chaque mercredi, avec une exposition en juin (broderies et coiffes de Fleurac). Il se réjouit du succès grandissant des animations de l'association Saint-Simon Village Gabarrier (Musée et Gabarre), qui existe depuis trente ans, et qui a accueilli plus de 12 000 visiteurs payants durant la saison d'avril à octobre.

Une halte nautique à l'étude

Pour 2019, le projet essentiel sera l'aménagement du bourg, ainsi que l'espace repos/jeux près des quais, et l'étude d'une halte nautique toujours d'actualité. L'extension de l'éclairage public est en cours avec l'aide du Syndicat départemental d'électricité et gaz (SDEG). Au programme également la fin de l'aménagement de l'aire de pique-nique à Juac, l'implantation d'un pylône/relais par l'opérateur Orange, la signature prochaine avec les services de la gendarmerie de l'action « Vigilance citoyenne ».

Le repas offert aux aînés de 60 ans et plus est programmé le 16 février à 12 heures.

S. M.

Douze mesures pour le pouvoir d'achat

BUDGET L'UFC-Que choisir a décidé de contribuer au Grand Débat

L'UFC-Que choisir a décidé de contribuer au Grand Débat en proposant, hier, « douze mesures concrètes » en faveur du pouvoir d'achat. L'association de consommateurs estime que ces dispositions pourraient favoriser une « progression durable du pouvoir d'achat de plus de 9 milliards d'euros, soit plus de 320 euros par ménage », explique-t-elle dans un communiqué.

« Sans surcoût pour les finances publiques » selon l'UFC, cet ensemble de mesures a pour objectif de faire diminuer les prix en s'attaquant à diverses rentes ou dysfonctionnements de marché », et ainsi « doubler l'ampleur des annonces présidentielles, sans peser sur les finances publiques ». Et de citer comme exemple la suppression du relèvement du seuil de revente à perte (SRP) sur les produits alimentaires, entré en vigueur au 1er février. Selon l'association, qui s'est toujours opposée à cette mesure de la loi Alimentation, censée aider à revaloriser les revenus des agriculteurs, sa suppression pourrait permettre « 800 millions d'euros d'économie ».

La « portabilité du numéro de compte bancaire », qui permet de faciliter un changement de banque, générerait pour sa part 1,2 milliard de baisse des tarifs bancaires, selon l'UFC-Que Choisir. La suppression des commissions d'intervention en cas d'incident bancaire dégagerait 2,8 milliards d'euros par an et la libéralisation de la vente de pièces de carrosserie automobiles, quelque 415 millions d'euros.

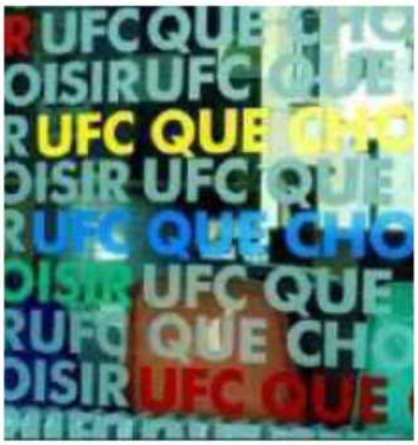

L'association estime que ses mesures ne pèseront pas sur les finances publiques. PHOTO DR

Vote en ligne

Autres mesures : encadrer les loyers, allonger la durée de garantie légale des produits, faciliter le changement des assurances santé, réformer l'apprentissage du permis de conduire… L'association propose aux consommateurs de signer en faveur de ce plan et de voter en ligne pour dégager « les trois propositions les plus urgentes à leurs yeux ».

Une autre association de défense des consommateurs, CLCV (Consommation logement cadre de vie), a pour sa part proposé « une baisse de la TVA sur l'électricité et le gaz », qui selon elle pourrait entraîner « un gain de pouvoir d'achat de 200 à 300 euros par an ».